

Epreuve orale de français

Indignation des professeurs et des lycéens face au mépris du ministre

Le 27 mai 2020, la DGESCO a consulté les organisations syndicales sur l'oral au baccalauréat de français à l'avant-veille des annonces du ministre Blanquer. Unaniment, elles ont réitéré leur demande d'annulation de l'épreuve (SNFOLC, SNES-FSU, CGT-Education, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC, FCPE, UNL, Lycéens Au centre, en date du 20 avril). L'absence de mesures sanitaires adéquates, de cadrage national, de préparation réelle des conditions de réalisation de l'épreuve à la fin du mois de mai ne peuvent conduire qu'à un déroulement chaotique et inégalitaire de l'examen. La pétition initiée par plusieurs professeurs de Lettres a recueilli plus de 93 000 signatures. Elle exprime l'incompréhension et la colère des enseignants. Le ministre est resté sourd à cette revendication légitime.

Un déroulement hypothétique dans des conditions extrêmement dégradées

540 000 lycéens doivent passer l'oral, les professeurs les ont suivis toute l'année dans des conditions de travail très difficiles. A quelques semaines de l'examen, personne ne connaît le déroulement des épreuves ! Dans la presse le ministre évoque aussi la visio-conférence, système tout aussi inégalitaire, 25% des élèves de lycée disposant d'un ordinateur personnel. Système qui mettrait tout le monde en tension puisque pour des raisons de santé nombre de professeurs ne pourront participer aux jurys, tension aussi pour respecter 11 élèves par jour (vœu CHSM, novembre 2016). Ajoutons les risques de fraude, le matériel insuffisant dans les lycées, etc.

Le bac oral de français sous le signe du chaos, une propédeutique au grand oral ?

Le ministère justifie le maintien de l'oral de français envers et contre tout par la nécessité de préparer le grand oral Blanquer. Pour FO, c'est la confirmation que le baccalauréat Blanquer, ce n'est plus le baccalauréat, mais un diplôme dégradé maison version système D.

Le lycée et le baccalauréat Blanquer : c'est l'inégalité, le contraire de l'instruction et le ministre décide de poursuivre !

Rien n'a été épargné ni aux professeurs, ni aux élèves de Premières : nouveaux programmes, enseignements de spécialité, E3C, oral de français préparé dans des conditions très difficiles. Il faut abroger d'urgence sur la réforme Blanquer du baccalauréat et du lycée.

Ce n'est pas la réduction du nombre de textes à 15 dans une communication à la presse le 4 avril qui change la nature des déclarations du ministre sur le baccalauréat et cette année sur l'oral de français. Ce sont ses réformes.

La FNEC FP-FO et le SNFOLC appellent les professeurs et personnels de lycées à se réunir : le Covid-19 pour accélérer la destruction du baccalauréat et de l'enseignement, personne ne l'accepte. Le droit à l'instruction ne se négocie pas au prétexte de la pandémie.

Une rentrée 2020 sans école ?

Parallèlement, le ministère qui ne perd pas le fil de la politique du gouvernement annonce en plus un calendrier de réunions pour préparer la rentrée 2020. S'agit-il d'une rentrée sous le signe du « nouveau système » par le biais de l'enseignement hybride en distanciel et en présentiel ? Des activités 2S2C en lieu et place de l'enseignement disciplinaire ? De nouvelles séries d'E3C dont ni les élèves ni leurs professeurs ne veulent ?

Pour FO, le cœur de l'école républicaine, publique et laïque, c'est l'instruction, les savoirs disciplinaires, les horaires et les programmes nationaux.

Le SNFOLC avec la FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir, par tous les moyens à leur disposition, pour dresser la liste de leurs revendications :

- ▶ annulation de l'épreuve orale du baccalauréat,
- ▶ abrogation de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, ce baccalauréat 2020 qui se tient dans des conditions très particulières, ne doit pas entériner les réformes de destruction des diplômes, le contrôle continu et les E3C,
- ▶ les professeurs défendent les lycéens afin qu'ils puissent avoir un accès égal à l'instruction partout,
- ▶ les jurys d'examen, les commissions d'harmonisation ne peuvent pas être sous toutes les pressions possibles comme lors de la session du baccalauréat 2019 suite à la grève contre le bac-Blanquer,
- ▶ rétablissement du baccalauréat comme premier grade universitaire,
- ▶ droit de s'inscrire dans la filière de son choix, ce ne sont pas les algorithmes de Parcoursup qui doivent décider de l'avenir des lycéens.